

# **DE GAULLE IMPOSE SON BUDGET DE GUERRE...**

## **UN PAYS HEUREUX ET SANS HISTOIRES**

Telle pourrait apparaître la France depuis de nombreux mois. L'année 1962 se termine dans une atmosphère lénifiante, la masse populaire se bousculant à la porte des magasins et des églises, paraissant satisfaite de ce que les primes de fin d'année généreusement offertes par le patronat permettent de se payer un peu plus de joyeusetés. Un contentement béat paraît universel: les état-majors des syndicats organisent les réveillons dans leurs locaux, des ouvriers côtoient leur directeur dans les voyages surprises et les stations de sports d'hiver. La conscience civique est évidemment en repos: n'a-t-on pas voté suffisamment dans les mois précédents?

## **TERRIBLE RESPONSABILITÉ DES PARTIS DITS OUVRIERS**

Les partis socialistes ayant étouffé la tradition d'action directe du mouvement ouvrier en subordonnant tout, même le rôle des syndicats à un parlementarisme forcené, continuent à jouer ce jeu parlementaire alors même que la bourgeoisie a réduit l'assemblée à l'état d'ornement.

Mais l'assemblée serait-elle demeurée «souveraine» que nous ne cesserions d'ailleurs de répéter avec Sébastien Faure que le fait même pour les individus de déléguer leur pouvoir à d'autres individus entraîne obligatoirement l'abus de pouvoir de la part des mandataires et que l'abandon de souveraineté est à l'origine de l'exploitation et de la dictature. C'est pourquoi nous ne croyons pas aux vertus d'une assemblée nationale quelle que soit la manière dont elle a été constituée, quelle que soit sa composition, et encore moins, bien entendu, quand il s'agit de celle qui siège en ce moment au Palais Bourbon, sans aucun pouvoir, et d'ailleurs prête, de par sa majorité, à accepter toutes les propositions, ou plutôt toutes les décisions gouvernementales, sans coup férir. Les protestations vigoureuses ou timorées de l'opposition n'y changeront rien.

Si de Gaulle et son état-major de technocrates capitalistes daignent demander l'avis de l'assemblée, c'est parce qu'ils sont sûrs de se voir approuvés.

## **LE MYTHE DE LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE**

Le vote du budget est le premier exemple de la manière dont fonctionnera la nouvelle législature. Si du temps des gouvernements socialistes et autres il fallait des mois pour voter le budget, si les parlementaires étaient obligés d'accepter des douzièmes provisoires pour permettre d'attendre que le gouvernement cède devant le grand capital ou tombe, le vote du budget approuvé par le conseil des ministres a cette fois duré deux jours. Tout juste le temps pour les valets de l'U.N.R. d'applaudir de Gaulle et lui exprimer leur reconnaissance de les avoir mis là et pour les roquets communistes et socialistes d'aboyer pour montrer à leurs électeurs qu'ils ont eu raison de les élire et qu'ils sont prêts à continuer leur politique démagogique.

## **TOUT POUR L'ARMEMENT**

Malgré l'acharnement des communistes à défendre la margarine (vendue en France en grande partie par le Groupe Unilever), malgré l'amendement «pour le principe» du groupe socialiste tendant à réduire de 1 milliard de N.F. les dépenses militaires, aucune modification importante n'a été apportée aux «propositions gouvernementales».

De Gaulle augmente de 1,2 milliard de N. F. ses dépenses militaires sur la loi de finances 1961, malgré la fin de la guerre d'Algérie: c'est qu'il s'agit de mettre sur pied sa force de frappe. Les capitalistes qui soutinrent de Gaulle et ne s'intéressèrent pas à l'O.A.. non seulement applaudissent mais se frottent les mains: la force de frappe grossira leur chiffre d'affaires de 15 milliards de N.F.

Il est effrayant de penser que le quart des dépenses de l'état sont des dépenses militaires, alors que les dépenses civiles d'équipement ne représentent pas 10%, l'Éducation nationale (fonctionnement et équipement) n'en représentent que 14%. Il ne semble pas nécessaire d'insister ici sur les pseudo mesures sociales du gouvernement.

Et encore ce budget n'est que prévisionnel: des ajustements se font au cours de l'année et c'est l'occasion pour le gouvernement de modifier les décisions qui ont été débattues. C'est ainsi qu'en examinant le collectif de fin d'année on s'aperçoit que, pour ne pas augmenter la fameuse impasse budgétaire dont la faiblesse relative fait l'orgueil de Giscard d'Estaing, alors qu'il fallait trouver des fonds pour compenser les dépenses décidées par de Gaulle pour sa propagande électorale (augmentation des salaires des fonctionnaires, majoration de certaines allocations de sécurité sociale, etc...), on a supprimé des crédits de l'Éducation nationale. Il est amusant de remarquer en passant, au sujet de ce collectif budgétaire que M. Boulin, Secrétaire d'État au budget, explique l'augmentation des crédits militaires, qui a été acceptée alors, par des rajustements dus à la hausse des prix; les autres dépenses ne semblent pas avoir subi les conséquences de cette augmentation des prix.

On se demande bien pourquoi il y a vote d'un budget que le gouvernement modifie suivant son bon plaisir.

## **VERS LA DICTATURE**

Les autorisations de programme du IV<sup>ème</sup> plan pour l'Éducation nationale ont été réduites de 7.800 à 2.800 millions de N.F. par le jeu des collectifs budgétaires. Ce qui ne signifie pas d'ailleurs que de Gaulle se désintéresse totalement dans l'immédiat de la question. Il s'intéresse au problème de l'Éducation nationale dans la mesure où il ne l'empêche pas d'avoir le maximum de fonds pour son budget militaire. Pour l'avenir il a confiance en son étoile, en son école privée, et... après lui, le déluge. Mais pour l'instant il faut museler les enseignants qui ont l'air de vouloir regimber et on nomme Fouchet (il a fait ses preuves de ministre de l'Éducation nationale; il fait aider l'école privée et le conseil des ministres proroge de 18 mois la loi Barangé. Comme il lui fallait une force de frappe, il lui faut son école, de même qu'il lui faut sa RTF, Comme il lui faudra sa sécurité sociale, ses ou son syndicat.

## **LE FINANCEMENT DU BUDGET**

Il est intéressant d'envisager comment seront financées ces dépenses.

La proportion des impôts indirects, impôts sur la consommation, par rapport aux recettes budgétaires ne cesse de croître et, sans donner dans la démagogie, nous pouvons constater que les titulaires de petits revenus sont les victimes du système fiscal français.

Si d'autre part le gouvernement clame à grand bruit qu'il n'y aura pas d'impôts nouveaux, il oublie de rappeler qu'en septembre dernier, Giscard d'Estaing avait prévu des allégements fiscaux dont on ne parle plus à l'heure actuelle. La taxe complémentaire qui était provisoire lors de sa création en 1959 sera maintenue en 1963; signalons que cette taxe frappe les revenus des personnes physiques et que les sociétés ne sont pas touchées par son maintien.

Et d'ailleurs, les discussions sur les recettes ne sont pas encore entamées et nous pourrons avoir des surprises si nous en croyons les déclarations récentes de Pompidou et de Louis Vallon.

Une autre forme de tripotage est la diminution de la participation de l'État aux budgets départementaux et aux investissements dans les grands services publics Santé, Ponts et Chaussées, Postes et Télécommunications, etc..., laissant aux départements et à ces services eux-mêmes le soin de compléter leurs besoins près de leurs usagers ou contribuables.

## **LA BOURGEOISIE AURAIT TORT DE SE RÉJOUIR TROP VITE**

Malgré l'optimisme gouvernemental, des pressions inflationnistes se profilent pour 1963 et la hausse des prix qu'on n'a pas réussi à juguler aura pour conséquence une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs et les conflits sociaux déjà annoncés par les grèves des P. et T., de la RATP et d'Air France ne pourront que se multiplier.

Il sera moins aisé à de Gaulle de manier l'économie que la politique. Mais la lutte des classes retrouvera là son vrai terrain. Le gouvernement ne pourra pas faire surveiller tous les locaux par la police, l'armée ne pourra pas remplacer tous les mécaniciens, tous les travailleurs ne pourront pas être réquisitionnés. La bourgeoisie le sait bien qui entend mettre rapidement en place son système corporatiste qui permettrait à l'exploitation de durer. Tout le néo-capitalisme gaulliste tient donc à l'intégration des syndicats dans l'État. Le devoir des militants révolutionnaires est bien clair: s'opposer par tous les moyens à cette intégration.

**Éliane VERNON.**

---